



COMMUNIQUÉ
Paris, le 29/04/2022

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : BIENTÔT DES RADARS « ANTI-FREINAGE » SUR LES ROUTES FRANÇAISES ?

Un tout nouveau type de radar routier est en cours de déploiement en Espagne : le radar « anti-freinage ». Installés principalement sur les routes du réseau secondaire espagnol, il s'agit de radars mobiles capables de détecter et verbaliser les véhicules qui freinent juste avant de passer devant un radar fixe de vitesse, puis réaccélèrent une fois l'appareil de contrôle dépassé.

Évidemment, étant donné la propension du Gouvernement français à adopter toute sorte de mesures répressives à l'encontre des automobilistes – et en particulier lorsqu'il s'agit de traquer le moindre dépassement de la vitesse maximale autorisée – il y a fort à parier que ces radars « anti-freinage » fleuriront bientôt sur nos routes.

Pour l'association « 40 millions d'automobilistes », l'ajout de tout nouvel appareil de contrôle-sanction automatisé – le parc français en dénombant déjà près de 4 700, avec l'efficacité qu'on lui connaît en matière de verbalisation massive – serait une nouvelle provocation envers les usagers de la route, qui rejettent déjà en bloc la politique menée par la Sécurité routière, et ne permettrait en aucun cas de réduire l'accidentalité routière.

« Le ministère de l'Intérieur a récemment révélé que près de 6 excès de vitesse verbalisés sur 10 n'étaient en réalité que de tous petits dépassements de la limitation, inférieurs à 5 km/h. Ce chiffre est scandaleux, parce qu'il signifie que la grande majorité des contraventions à la vitesse sont prises à l'encontre d'automobilistes raisonnables et responsables, qui n'ont pas cherché sciemment à enfreindre la loi et surtout, n'ont pas fait montre d'un comportement dangereux ou accidentogène sur la route. Se dire alors que, malgré cela, le Gouvernement pourrait poursuivre dans cette voie en installant de nouveaux radars automatiques toujours plus perfectionnés pour traquer le plus petit écart de conduite, c'est révoltant », estime Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« Si encore la France faisait preuve d'un peu de tolérance envers ces usagers qui, parfois, dépassent involontairement de 2 ou 3 km/h la limite légale... Mais non. Contrairement à l'Espagne, par exemple, qui n'applique pas de sanction sur le permis de conduire pour les dépassements inférieurs à 30 km/h, les automobilistes français sont matraqués à grands coups d'amendes et de retraits de points dès le moindre kilomètre/heure de trop... Pour autant, nos statistiques de sécurité routière n'en sont pas meilleures, loin de là : alors que l'Espagne se classe à la 7^{ème} place des pays de l'Union européenne en matière d'accidentologie routière avec 29 tués par million d'habitants, la France est 13^{ème}, avec 39 décès sur les routes par million d'habitants. C'est une preuve supplémentaire – s'il en fallait – qu'il est urgent et impératif de changer de logiciel », analyse Daniel QUÉRO, dirigeant l'association.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com